



Montréal, le 31 mars 2010

Par courriel

M^c Éric Fraser
Affaires juridiques
Hydro-Québec Distribution
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'approbation des amendements aux conventions
d'énergie différée
Dossier de la Régie : R-3726-2010**

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, l'avis se rapportant au traitement du dossier mentionné en titre qui sera publié ce jour sur notre site Internet.

Nous vous saurions gré de bien vouloir afficher, dans les meilleurs délais, cet avis sur le site Internet du Distributeur et de nous confirmer cet affichage.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

P.j.